



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**



DELIBERATION n° : 2023/88

Réunion du 27 novembre 2023 à 19h00
Sous la Présidence de M. Yann DUGARD

Nombre de Conseillers :

En exercice : 29

Présents : 22/23

Votants : 25/26

*Erreur matérielle
Le maire
Yann DUGARD*

Date de convocation : 20/11/2023

Date d'affichage : 20/11/2023

Présents : Mme Martine BAUDART, Mme Marie-Claude BERGERY, M. Francis BOLY, M. Dominique CARPENTIER, Mme Geneviève COSSON, M. Frédéric COURVOISIER-CLEMENT, Mme Eva DERVIN, M. Marc DESGEORGES, Mme Valentine DION, M. Jean DUCASTEL, M. Yann DUGARD, Mme Annie FESTUOT, Mme Agnès HAUDECOEUR, M. Eric HUET, M. Benoît LAIES, Mme Nadège LAMPSON-GUEILLIOT, M. Christophe LEBON, Mme Patricia LESUEUR, M. Jean-Baptiste MACHINET, Mme Nathalie MAROTEAUX, M. Frédéric MULLER, Mme Françoise PAYEN, M. Hubert RENOLLET.

Excusé avec pouvoir de vote : Mme Barbara CORNEVIN-CORDONNIER a donné pouvoir de vote à M. Dominique CARPENTIER, M. Laurent MOREAU a donné pouvoir de vote à M. Yann DUGARD, Mme Magali ROGER a donné pouvoir de vote à Mme Françoise PAYEN.

Secrétaire de séance : M. Eric HUET

Objet : Demande de subventions pour des travaux de création d'une passerelle cyclable et piétonne sur l'Aisne

Vu la proposition de la commission « urbanisme – travaux » du 03/11/2023 et de la commission finances de réaliser des travaux de création d'une passerelle cyclable et piétonne au-dessus de l'Aisne à Vouziers

Vu le chiffrage d'avant-projet des travaux,

Vu le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses		Recettes			
Opérations	Montant (HT)	Financier	Dispositif	Part	Montant
Travaux	743 160,00 €	Région	Tourisme fluvial et fluvestre	20,0%	166 547,00 €
Mission de maîtrise d'œuvre	50 160,00 €	Etat	DETR	30,0%	249 820,50 €
Relevé topographique	930,00 €	Europe	Interreg VI	25,9%	216 000,00 €
Etudes géotechniques	6 285,00 €				
Diagnostic Amiante/HAP avant travaux	1 200,00 €				
Mission CSPS	4 500,00 €				
Déviations réseaux BT	18 000,00 €				
Contrôles techniques	6 500,00 €				
Frais divers	2 000,00 €				
TOTAL HT	832 735,00 €	TOTAL subventions		75,9%	632 367,50 €
		Reste à charge sur le HT		24,1%	200 367,50 €
TVA (base 20%)	166 547,00 €	FCTVA			163 922,22 €
		Reste à charge après application du FCTVA			2 624,78 €
TOTAL TTC	999 282,00 €	TOTAL TTC		100,00%	999 282,00 €

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en sous-préfecture le :
Et de sa publication ou notification le :

Entendu l'exposé de du Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE par 19 voix POUR, 5 voix CONTRE (Geneviève COSSON, Frédéric COURVOISIER-CLEMENT, Eva DERVIN, Valentine DION et Agnès HAUDECOEUR) et 1 ABSTENTION (Jean-Baptiste MACHINET) :

- D'APPROUVER le plan de financement tel que présenté
- D'AUTORISER le Maire à solliciter une subvention auprès de la Région Grand Est et de l'Etat (DETR/DSIL), du fonds INTERREG VI et de tout autre financeur pouvant mobiliser un dispositif au regard du projet concerné
- D'AUTORISER le Maire ou son représentant à signer tous les actes à intervenir.

Le maire ,

Yann DUGARD



Le Secrétaire de séance,

M. Eric HUET



Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en sous-préfecture le :
Et de sa publication ou notification le : 12 DEC. 2023

12 DEC. 2023